

- ° Ce livret de présentation, destiné à la (aux) collectivité(s) compétente(s) et à leurs partenaires, s'accompagne d'un "Guide de la procédure d'une AVAP" et de "Fiches pratiques" concernant l' AVAP et sa mise en oeuvre.
- ° Ces documents sont susceptibles d'actualisation au gré de la parution de nouveaux textes.

° Ils sont également mis en ligne sur le site internet de la DRAC Bretagne (à la rubrique aides et démarches/patrimoine et architecture/espaces protégés) :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

### Textes de références :

- [Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement](#) (loi ENE dite "loi Grenelle II") dont l'[article 28](#) est relatif à l' Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

- [Décret n° 2011-1903 du 19 décembre 2011](#) (dont les articles D.642-1 à R.642-29 sont relatifs à l'AVAP).

- Code du patrimoine ([articles L.642-1 à L.642-10](#) concernant les AVAP et [L.612-1 et suivants](#) concernant la CRPS)

### Coordonnées utiles :

Pour plus de renseignements  
A qui s'adresser ?

<b>A la DRAC Bretagne : (Service architecture et développement durable)</b> Hôtel de Blossac 6, rue du Chapitre C.S. 24405 35044 RENNES Tél: 02 99 29 67 73 architecture.bretagne@culture.gouv.fr	<b>STAP du Finistère :</b> Agence de QUIMPER: 3, rue Brizeux 29000 QUIMPER Tél: 02 98 95 32 02 sdap.finistere@culture.gouv.fr	<b>STAP d'Ille-et-Vilaine</b> Hôtel de Blossac 6, rue du Chapitre - CS 24405 35044 RENNES Tél: 02 99 29 67 60 stap35@culture.gouv.fr
<b>STAP du Morbihan :</b> 31, rue Thiers 56000 VANNES Tél : 02 97 47 18 15 stap56@culture.gouv.fr	<b>Agence de BREST:</b> 26, rue Camille Desmoulins 29200 BREST Tél: 02 29 61 22 80 sdap.finistere-brest@culture.gouv.fr	<b>STAP des Côtes-d'Armor :</b> 13, rue Saint Benoît 22000 SAINT-BRIEUC Tél: 02 96 60 84 70 stap22@culture.gouv.fr

Dossier réalisé par:  
DRAC Bretagne (Service architecture et développement durable).  
Mars 2012



Crédit photo D.M Lahellec : Bécherel, Ille-et-Vilaine.

## L' Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

*Actualités de la réglementation  
Procédures administratives*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE

